ESSAI HISTORIQUE

SUB

L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES

PAR

PAUL LECACHEUX

INTRODUCTION

LES ARCHIVES DE L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES

Leur état actuel. — Anciens inventaires et projets de classement. — La division par tiroirs et chapitres. — Les richesses qu'elles renferment et la difficulté qu'on éprouve à les consulter.

Le présent travail comprend trois parties : 1° l'Hôtel-Dieu de Coutances depuis sa fondation (1209) jusqu'à la Révolution; 2° Un premier appendice sur l'Hôpital général (1662-1791); 3° Un second sur les origines de la Communauté des Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu (1643-1793).

Nécessité d'unir ces trois parties dans un même travail.

— Choix et importance du sujet.

BIBLIOGRAPHIE. - INDEX

L'HOTEL-DIEU

CHAPITRE PREMIER

HUGUES DE MORVILLE, ÉVÈQUE DE COUTANCES; HÔTELS-DIEU DU DIOCÈSE.

L'épiscopat de Hugues de Morville. — Mouvement général qui se manifeste au xure siècle en faveur des Hôtels-Dieu. — Explication de ce mouvement. — Influence de Saint-Louis. — Ce qu'étaient les Hôtels-Dieu Bas-Normands à cette époque : les uns étaient avant tout des hôtelleries pour les voyageurs et les pèlerins; les autres étaient destinés à recevoir les pauvres et les malades d'une localité. — Hugues de Morville et la Maison-Dieu de Saint-Lô : premiers règlements, Confrérie des tisserands, premières donations. — Hôtels-Dieu de Cherbourg, Vire, Barfleur, Néhou, La Haye-Pesnel. — Hugues de Morville, organisateur de la charité dans le diocèse.

CHAPITRE II

HUGUES DE MORVILLE ET L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES

Choix de l'emplacement et fondation (juillet 1209). — Caractère particulier de cette maison: l'Hôtel-Dieu de Coutances est un établissement non pas local mais diocésain. — Premiers règlements. — Institution de la Confrérie (1209); son extension à toutes les paroisses du diocèse (1224). — Élection du prieur et des officiers (1217). — Premières donations. — Influence de Hugues de Morville, organisateur et premier bienfaiteur de l'établissement. — L'Hôtel-Dieu de Coutances est son œuvre de prédilection.

CHAPITRE III

LE TEMPOREL DE L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES

Aveu et déclaration de 1535. — Topographie des environs de Coutances et état de la campagne au xvie siècle. — Rentes en argent; rentes en froment et autres grains; rentes en pains et gelines. — Valeur des dîmes. — Procès au sujet des dimes de Dangy. — Aveu du fief ès Guillebert. — Procès au sujet des dimes de Morville (xve siècle). — Procès au suiet des servitudes de Besneville (xvº siècle). — Lettres royaux d'amortissement et paiement des droits de nouveaux acquêts.

CHAPITRE IV

LA CURE DE SAINT-PIERRE DE COUTANCES

Antiquités de l'église Saint-Pierre et miracles dont elle fut le théâtre. — La donation par les chanoines à l'Hôtel-Dieu, en 1221. — Un Frère de l'Hôtel-Dieu est chargé de desservir la cure. — Collations du bénéfice, nominations de curés. — Résistance à Saint-Denis-le-Gast d'un curé inamovible. — Résignations du bénéfice. — Donation de deux presbytères. - État et revenu des anciens curés de Saint-Pierre. — Charges de la cure et du trésor. — Réparation de l'église au xviie siècle. — Façon du pain bénit. — Habillement des enfants de la première communion.

CHAPITRE V

LE CLERGÉ DE SAINT-PIERRE DE COUTANCES

Dès le xive siècle, il existait à Saint-Pierre plusieurs prètres chargés d'acquitter les obits. — Curieux règlement des obitiers au xvie siècle. — Le Registre des fondations de l'église Saint-Pierre. — Procès entre l'Hôtel-Dieu et les paroissiens au xv° siècle. — Curieux usages des paroisses de la ville : affaire des deux diners. — Procès entre l'Hôtel-Dieu et la cure de Saint-Pierre au sujet des droits curiaux du chapelain de l'Hôtel-Dieu (xvıı° et xvııı° siècle). — La paroisse Saint-Pierre seule paroisse de la ville et le curé de Saint-Pierre curé de Coutances.

CHAPITRE VI

L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES PENDANT LES GUERRES ANGLAISES

La vie privée au xive siècle. Aisance générale : nomoreuses donations à l'Hôtel-Dieu. — Commencement des calamités : première invasion anglaise, peste de 1348. — Le journal d'un prieur de la Bloutière. — Guerre de Cent Ans, état malheureux du Cotentin. — Mandements de Charles V. — Invasion de 1417, dépopulation. — Coutances, église Saint-Nicolas. — Revenus de l'Hôtel-Dieu. — Ravages et restauration. — Bulles d'Eugène IV et de Nicolas V. — Restaurations, obits, fondations. — Les Rendus de l'Hôtel-Dieu. — Lettres de protection de Charles VII.

CHAPITRE VII

L'ABBAYE D'OUVILLE ET SA RÉUNION A L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES (X V° SIÈCLE)

L'Abbaye des Bénédictines d'Ouville (1234-1473). — Bulle de Grégoire IX. — Temporel. — Les guerres anglaises causent sa ruine. — La prieure, restée seule, se retire à l'Hôtel-Dieu. — Bulle de Sixte IV (1473) pour la réunion de l'abbaye à l'Hôtel-Dieu. — Prise de possession (1474). — Lettres de confirmation du roi Louis XI (1476). — Un mensonge des religieux et une bulle d'Innocent VIII (1487). — Les bois d'Ouville et leur police au xvie siècle.

CHAPITRE VIII

LA MALADRERIE SAINT-MICHEL DE COUTANCES ET SA RÉUNION A L'HÔTEL-DIEU (XVII^e SIÈCLE).

Archives et inventaires de la maladrerie. — Son origine, son patronage. — Procès à ce sujet (1344). — Caractère essentiellement local de la maison. — Droits des bourgeois de Coutances sur les lépreux. — Statuts de la maladrerie (1358). — Curieux procès : un lépreux qui veut se marier malgré son curé. — Réunion de la maladrerie à l'Hôtel-Dieu (1673-1676). — Chapelle Saint-Michel. — État des lieux.

CHAPITRE IX

L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES AU XVI^e SIÈCLE

Nouveaux règlements d'Arthur de Cossé (1584). — Les guerres de religion. — Pillage de l'Hôtel-Dieu en 1574. — Lettres de protection de Henri III (1579).

La chapelle de la Roquelle et son pélerinage au xvi^e siècle.

— Statue miraculeuse enlevée par ordre de l'évêque. —
Curieux procès de celui-ci avec les religieux; le bailli de
Cotentin donne raison aux religieux; l'évêque refuse de se
soumettre. Saisie de son temporel. Arrêt du Parlement de
Rouen (1514) qui condamne l'évêque à rendre la statue.
Fondation de la chapelle et du pèlerinage.

CHAPITRE X

UNE VISITE A L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES AU XVII^e SIÈCLE

Curieux règlement concernant le portier. Gouverneur ou économe. Personnel assisté de l'Hôtel-Dieu: 1° les pauvres malades ou grabataires, la Dame des pauvres, les chambrières, la salle des malades; 2° les pauvres externes ou passants, logés dans le « Royaume »; 3° les enfants trouvés. — Nourrices et dames des petits pauvres. — Peste de 1625. — Le médecin, le chirurgien, le meunier. — Usages curieux. — La grande disette de 1693.

CHAPITRE XI

LES RELIGIEUX AUGUSTINS A L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Les statuts de 1704. — La journée des religieux. Recrutement de la communauté. Obligations des curés externes. Noviciat, fonctions des novices. Profession. Pension alimentaire des religieux. Officiers: le sacristain, le prieur, le chapelain de Saint-Jacques; leurs règlements et fonctions. — Visite des malades. — Curieux procès Ynon, père et fils. — Situation critique de la communauté à la fin du xviii siècle.

CHAPITRE XII

L'HÔTEL-DIEU DE COUTANCES ET L'ORDRE HOSPITALIER DU SAINT-ESPRIT

Fâcheuse tendance des religieux aux procès. Historique de celui-ci: pièces fausses reconnues telles par M. Delisle. Le but des religieux est de se soustraire à la juridiction de leur évêque. — L'habit des chanoines réguliers. — Scandales de la Fête-Dieu 1664 et du Lundi de Pâques 1665. — Le Parlement condamne les religieux. — Seconde phase du procès. — Analyse des factums de l'évêque Léonor de Matignon et du cardinal de Polignac. — Conclusion.

L'HOPITAL GÉNÉRAL

CHAPITRE PREMIER

ORGANISATION, RÈGLEMENT, COMPTES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE COUTANCES

Archives éparses qui fournissent la matière de deux chapitres.— Les lettres patentes de 1719 nous donnent l'organisation et le règlement détaillé de l'établissement. Un mémoire imprimé (1721) nous fournit le détail des comptes et la situation précaire de cet hôpital général; il n'a de ressources assurées que les aumônes volontaires, les secours royaux, les octrois de la ville: il devient hôpital militaire vers la fin de l'ancien régime et disparaît, en tant que dépôt de mendicité, à l'époque de la Révolution.

CHAPITRE II

RÉUNION DES BIENS DES PRÈCHES ET CONSISTOIRE DE GAVRAY, CERISY, BRICQUEVILLE (1680-1725)

Organisation du protestantisme aux environs de Coutances (1630). — Fondations calvinistes pour l'entretien d'un ministre à Gavray. Actes notariés à ce sujet. Interdiction du ministre Tirel (1684). — Testament de M^{me} de Montgommery (1677). L'Hôpital Général ne peut réussir qu'à grand peine à opérer la réunion des biens (1682-1700). — Les nouveaux convertis se défendent avec opiniàtreté et ne cédent que par contrainte la possession de leurs rentes religieuses. — Modèle de contrat de mariage entre dissidents.

AUGUSTINES HOSPITALIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CONCORDAT PRIMITIF DE 1643. ACCORD AVEC LES RELIGIEUX.
RÈGLE DES AUGUSTINES HOSPITALIÈRES DE COUTANCES

Sources historiques. — Le premier Concordat (1643). On voulait remplacer les Augustins par des religieuses plus soumises à l'évêque. Cette réforme est mise à l'écart à l'arrivée des sœurs (1644). L'accord avec les religieux ne rétablit pas l'harmonie entre les Frères et les Sœurs, toujours en guerre devant la justice normande (1644-1740). — Les constitutions manuscrites des Augustines sont un chef-d'œuvre de sagesse, qui fait honneur à l'évêque Matignon Ier, fondateur de la nouvelle communauté.

CHAPITRE II

TEMPOREL DES HOSPITALIÈRES DE COUTANCES

Le nouveau couvent (1668).— Le chemin de la Poterie.— Difficultés pour la construction d'une chapelle privée (1658-1679). Longue procédure à ce sujet. — Exactions financières (1695-1710). — Déclaration détaillée des revenus et charges de la maison (1705). — L'intendant Nicolas Foucault. Lettres inédites (1711-1712). — Nouvelles exigences des financiers (1716-1717).

CHAPITRE III

PROCÈS ENTRE L'HÔTEL-DIEU ET LES HOSPITALIÈRES

Règlements épiscopaux (1696-1709). — Legs Encoignard, négociant à Cadix. Son testament, les quatre lits espagnols (1719). Les religieux veulent accaparer le legs au profit de

l'Hôtel-Dieu. Transaction de 1724. Sentence de 1726 au Parlement de Rouen. Nonobstant l'arrêt, les religieux retiennent les fonds attribués aux malades. Reproches faits aux religieuses par leurs voisins. Procès inévitable (1734) entre l'Hôtel-Dieu et les Hospitalières.

CHAPITRE IV

LE LEGS ENCOIGNARD AU PARLEMENT DE ROUEN (1726-1740)

L'Hôpital Général réclame les biens de la maladrerie (1726). Les religieux consentent à un accord de 400 livres de rente annuelle. — Mauvaise foi des religieux au sujet des quatre lits espagnols (1733). L'affaire est de nouveau portée au Parlement de Rouen. Emploi des rentes Encoignard fixé par la cour au profit des malades (1740). — Dernier règlement des pauvres. — Situation précaire des religieuses vers 1770. Leur temporel en 1789. — Conclusion.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Cartulaire de l'Hôtel-Dieu (pièces des XIII°, XIV° et XV° siècles). — Obituaire. — Pièces diverses concernant l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Général et les Augustines Hospitalières.

